

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **45 (1987)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Les taux de change flottants et les pays sous-capitalisés*

Ambitieux projet que celui qu'a caressé M. Augustin Ngirabatware. Disciple du professeur Bernard Schmitt, à Fribourg, l'auteur développe des thèses originales dont il assume seul, bien sûr, la responsabilité. En fait, le contenu de l'étude déborde le sujet annoncé. C'est un jugement sur l'ensemble du Système monétaire international, passé et présent, que porte ici l'auteur, et cela dans l'optique des pays occidentaux aussi bien que dans celle des P. V. D., qualifiés pour la circonstance de pays sous-capitalisés. Téméraire entreprise... Pourtant, en aucun moment l'attention du lecteur ne faiblit, car celui-ci est exposé à une succession ininterrompue de chocs, souvent assez violents, qui tiennent son esprit en éveil. Cet intérêt soutenu, qui s'accompagne parfois, il est vrai, d'un certain agacement, tient à la méthode propre à l'auteur.

Chacun a sa manière d'écrire et de communiquer. M. Ngirabatware affirme, calmement, posément, avec le maximum de clarté dans l'expression, certains principes qui, si on les admettait sans discussion, mettraient un point final à des questions débattues depuis toujours par les spécialistes les plus avertis. Ainsi en est-il lorsqu'on apprend que la formation du profit des entreprises «ne peut s'opérer que sur le dos des salaires» (p. 88). On s'agite sur ce point depuis Ricardo. Simple article du catéchisme marxiste? Certainement pas, car l'auteur n'est pas marxiste ou s'il l'est, c'est à sa manière qui n'a rien d'orthodoxe. Ainsi en est-il encore lorsqu'on nous dit que dans le système actuel ce sont les pays pauvres qui accordent gratuitement des crédits aux pays riches en accumulant des réserves de change (p. 167). Soit, mais la question devrait être développée davantage si l'on veut persuader les créanciers du Pérou ou du Mexique qu'en vérité ce sont eux les débiteurs; ce serait là un fait nouveau qui ne tombe pas sous le sens commun.

D'emblée, l'auteur se déclare partisan des changes fixes et considère que les changes flottants sont plus défavorables encore aux P. V. D. qu'aux nations industrielles (p. 43). Cette opinion est partagée par beaucoup aujourd'hui. Il est toutefois difficile de la soutenir sans aborder immédiatement le problème qui consiste à savoir si oui ou non des taux de change fixes sont compatibles avec la libre circulation des capitaux et autres déréglementations. Nous ne vivons plus à l'époque où les mouvements de fonds n'avaient d'autre but que de couvrir le déficit de la balance des marchandises et des services. Lorsqu'on sait qu'en 1985 les

* Augustin Ngirabatware : *Les taux de change flottants et les pays sous-capitalisés*; Edit. Universitaires, Fribourg (Suisse), 1986 (343 p.).

transactions interbancaires ont été supérieures à 170 milliards de dollars par jour, c'est-à-dire à un montant qui dépasse de plus de huit fois les réserves de change de notre banque centrale, on comprend mieux que la libéralisation du marché des capitaux exclut simplement le retour à un système de changes fixes. Le problème est là et pas ailleurs. Il faut attendre la troisième et dernière partie de l'ouvrage pour apprendre qu'effectivement le système préconisé par l'auteur implique la fin de toute liberté de circulation des capitaux. Le contrôle des changes, établi en chaque pays, serait plus strict qu'il ne l'a jamais été, « même pour les besoins du tourisme » (p. 267).

M. Ngirabatware s'en prend, comme la plupart des économistes d'ailleurs, au rôle que jouent les monnaies de réserve, aujourd'hui essentiellement le dollar, en attendant (peut-être...) le yen demain. Le pays émetteur de ces réserves est le grand bénéficiaire d'un système qui lui permet d'écouler sa monnaie comme un bien réel, à la demande des autres banques centrales. C'est la critique devenue classique que l'académicien Jacques Rueff adressait aux Etats-Unis. Mais, de nouveau, il est superflu de soulever la question sans se demander aussitôt pourquoi le dollar est monnaie de réserve. Nous a-t-il été imposé par la volonté des Américains? Voilà qui ne serait pas facile à démontrer. N'est-il pas plus vraisemblable d'admettre que ce rôle exercé par le dollar lui a été attribué par les autres banques centrales? Le plus naturellement du monde, celles-ci ont préféré augmenter leurs réserves sous la forme de la monnaie du pays qui demeure la plus grande puissance économique et financière du monde plutôt que d'accumuler des roupies du Sri Lanka ou des dirhams marocains. Il faut substituer « un étalon international sans valeur intrinsèque » (p. 21) aux devises nationales comme monnaie de réserve, estime l'auteur. Dans ce cas, peut-être conviendrait-il d'abord de s'assurer que les responsables des banques centrales préféreront conserver des valeurs sans valeur — du néant habillé en monnaie, pour reprendre l'expression de Jacques Rueff parlant des D. T. S. — plutôt qu'une devise nationale, elle-même expression d'un puissant appareil de production.

Dans le domaine monétaire comme en général chaque fois qu'il est question des mécanismes économiques, le recours aux notions de justice et d'injustice, de vrai et de faux, de légitime et d'illégitime n'est guère d'un grand secours pour orienter la réflexion. M. Ngirabatware se réfère fréquemment à ces critères de valeur éminemment subjectifs. En fait, les réalités s'imposent et sont plus fortes que la représentation qu'on se fait d'elles.

François Schaller